

Programme de Formation: Conduire un Projet de Création d'Entreprise

Créer son entreprise implique de respecter une procédure lourde et très encadrée par la loi. Dans cette nouvelle aventure qui vous attend, rien ne doit être laissé au hasard, et il est donc important de bien se préparer à la création d'une société afin de ne pas commettre d'erreurs qui retarderaient le lancement de l'activité.

Cette formation de 5 jours vous guidera à travers toutes les étapes essentielles, de la naissance de l'idée jusqu'à sa concrétisation. Vous apprendrez à structurer votre projet, accomplir les formalités administratives et développer les compétences nécessaires pour faire prospérer votre entreprise.



par Mourad Elkhallouï



Objectifs et Structure de la Formation

Jour 1: Préparation du Projet

Exploration des idées d'entreprise,
identification des passions et compétences,
analyse des besoins du marché.



Jour 2: Structuration du Projet

Rédaction du business plan, choix de la
forme juridique, identification des sources de
financement.



Jour 3: Formalités Préalables

Rédaction des statuts, constitution du capital,
domiciliation de l'entreprise.



Jour 4: Immatriculation en Ligne

Démarches sur le guichet unique INPI,
préparation des documents administratifs.



Jour 5: Gestion et Présence Digitale

Organisation comptable, obligations sociales,
stratégie de présence en ligne.





Jour 1: Préparer Votre Projet d'Entreprise

Trouver Son Idée

Identifiez vos passions et compétences, recherchez les besoins du marché, et examinez les tendances actuelles. Les bonnes idées sont innovantes ou répondent à un réel besoin du public.

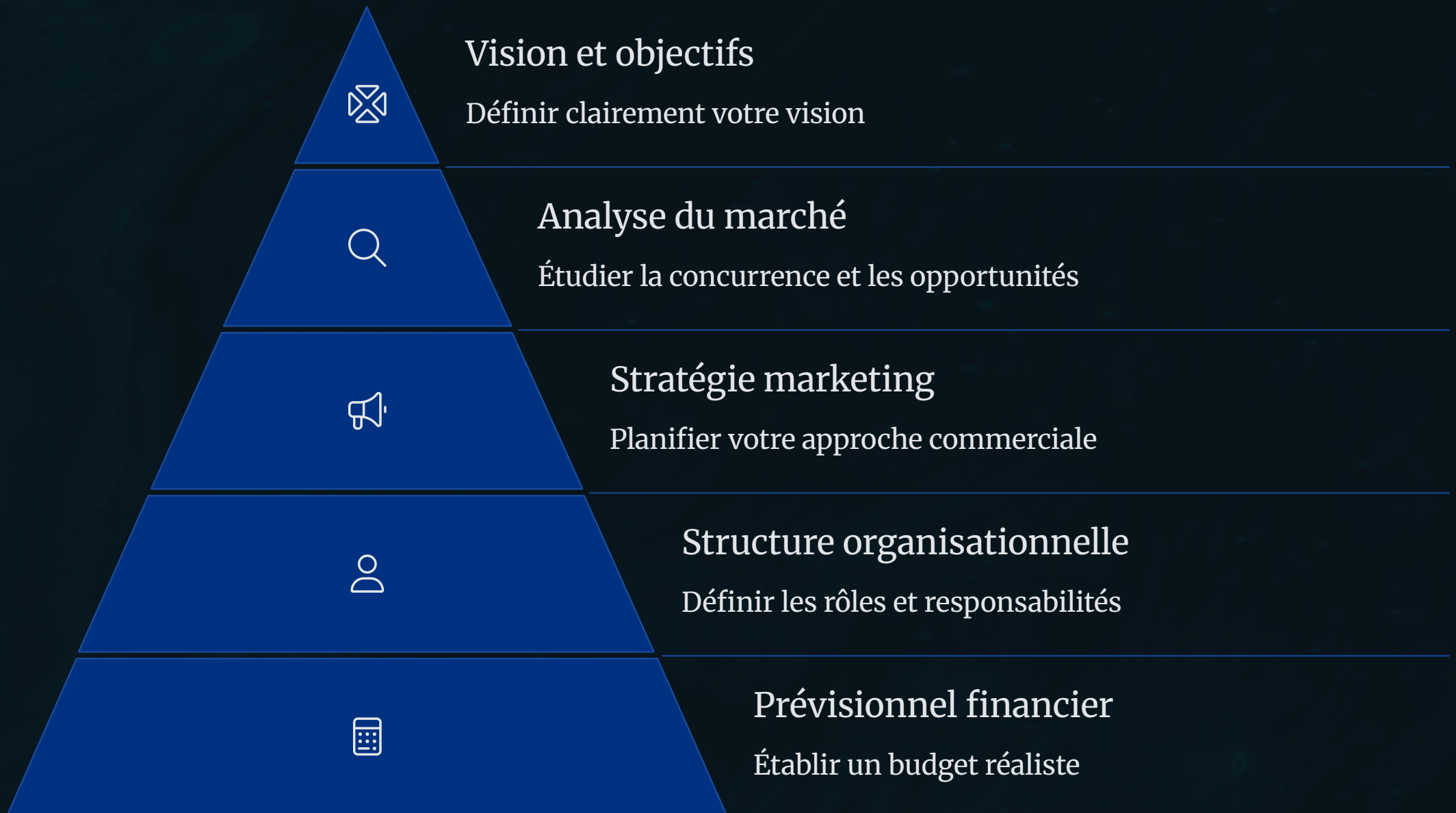
Choisir la Forme Juridique

Déterminez la structure adaptée à votre projet: entreprise individuelle, SASU, EURL, SARL, SAS ou SA. Chaque forme présente des avantages spécifiques en termes de responsabilité, régime social et fiscal.

Trouver des Financements

Explorez les aides à la création d'entreprise, les prêts d'honneur, les prêts bancaires, le recours aux business angels, la love money ou le crowdfunding pour financer votre projet.

Jour 2: Structurer Son Projet d'Entreprise



Un business plan solide est essentiel pour définir la vision de votre entreprise, établir des objectifs clairs, et convaincre les investisseurs potentiels ou les partenaires commerciaux de la viabilité de votre projet. Il répond à un formalisme précis qui doit être respecté pour maximiser vos chances de succès.

Jour 3: Réaliser les Formalités Préalables



Rédiger les statuts constitutifs

Document fondateur qui détermine le fonctionnement interne, la répartition des pouvoirs et toutes les règles auxquelles l'entreprise doit répondre.



Constituer et déposer le capital social

Apports en numéraire ou en nature qui forment le patrimoine propre de la société, à déposer auprès d'une banque ou d'un notaire.



Domicilier l'entreprise

Établir le siège social qui constitue l'adresse fiscale et administrative officielle de votre entreprise.



Déclarer les bénéficiaires effectifs

Identifier les personnes physiques ou morales qui détiennent plus de 25% des parts sociales ou des actions.



Publier une annonce légale

Faire la publicité de la création auprès des tiers dans un support habilité du département d'implantation.

Jour 4: Immatriculer Son Entreprise

Micro-Entreprise

Procédure simplifiée sans statuts ni formalités préalables.

- Justificatif d'identité
- Attestation de non-condamnation
- Justificatif de domiciliation
- Diplômes pour activités réglementées

Immatriculation gratuite sur le site du guichet unique INPI.

Société

Procédure plus complexe avec davantage de documents.

- Statuts signés
- Attestation de parution d'annonce légale
- Justificatifs d'identité des dirigeants
- Attestation de domiciliation
- Déclaration des bénéficiaires effectifs
- Certificat de dépôt des fonds

Frais d'immatriculation entre 35€ et 70€ selon la forme juridique.

Jour 5: Après la Création de Votre Entreprise



L'immatriculation n'est pas la fin du processus de création. De nombreuses formalités sont à accomplir pour rendre votre entreprise totalement opérationnelle, comme l'ouverture d'un compte bancaire professionnel, la souscription aux assurances obligatoires, et la mise en place d'une gestion comptable et sociale efficace.



Informations Pratiques et Financement

5

Jours de formation

Du lundi au vendredi, 9h-12h30 et
14h-17h30

500€

Tarif HT

Finançable par votre CPF

0

Prérequis

Seulement l'envie d'entreprendre

Cette formation s'adresse à toute personne ayant envie de créer une entreprise. Elle est animée par M. Bouznada Abderrahmane, conseiller spécialisé en création/reprise d'entreprise. Vous pouvez la financer avec votre Compte Personnel de Formation (CPF) ou explorer d'autres possibilités de prise en charge.

À l'issue de cette formation, vous disposerez de toutes les connaissances nécessaires pour lancer votre projet entrepreneurial avec confiance et méthode.